

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**FINANCES - Parc
aventure du Parc d'Isle -
Approbation de la grille
tarifaire.**

==

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
20/03/19

Date d'affichage :
09/04/19

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 66

Nombre de Conseillers
votant : 66

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS

Séance du 26 MARS 2019 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLERLOT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, Mme Patricia KUKULSKI, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Monique BRY, M. Vincent SAVELLI, M. José PEREZ, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, M. Philippe CARMELLE, Mme Mélanie MASSOT, Mme Carole BERLEMONT, M. Olivier TOURNAY, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

Monsieur Hugues DEMAREST suppléant de M. Richard TELATYNSKI, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

M. Freddy GRZEZICZAK représenté(e) par Mme Colette BLERLOT, M. Jean-Louis GASDON représenté(e) par M. Jean-Marie GONDRY, M. Michel LANGLET représenté(e) par M. Jérôme LECLERCQ, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Monique RYO, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, Mme Sylvette LEICHTNAM représenté(e) par Mme Agnès POTEL, M. Karim SAÏDI représenté(e) par Mme Yvonne SAINT-JEAN, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)s :

M. Guy DAMBRE, Mme Myriam HARTOG, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Damien NICOLAS, Mme Djamila MALLIARD, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, M. Jacques HERY, M. Jean LEFEVRE

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable émis par la Commission d'évaluation des politiques publiques et des services aux usagers réunie le 5 mars 2019,

Il est proposé d'approuver la grille tarifaire applicable aux prestations du parcours aventure en hauteur, proposée par la société ISLE AVENTURE.

La grille tarifaire comprend des tarifs de bases ainsi que des remises et est proposée en annexe.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- 1°) d'approuver la grille tarifaire proposée en annexe ;
- 2°) de décider de son application à compter du 1^{er} mai 2019.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 64 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Christian PIERRET, M. Olivier TOURNAY.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20190326-45081-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/19

Publication : 09/04/19

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

TARIFICATIONS SAISON 2019 ^{1 - 10 et 11}

€/ TTC

PARTICULIERS	JUNIOR 1	JUNIOR 2	ADO	ADULTE
Tarif de base	12	15	17	19
Tarif remisé ²	11.16	13.95	15.81	17.67

GROUPES ³	JUNIOR 1		JUNIOR 2		ADO		ADULTE	
	Semaine	w-ends	Semaine	w-ends	Semaine	w-ends	Semaine	w-ends
Tarif de base	12	12	15	15	17	17	19	19
Tarif remisé ⁴	10.8	11.16	13.5	13.95	15.3	15.81	17.1	17.67
Tarif remisé ⁵	10.2	10.56	12.75	13.2	14.45	14.96	16.15	16.72
Tarif remisé ⁶	9.6	10.2	12	12.75	13.6	14.45	15.2	16.15

COMITES ENTREPRISE	JUNIOR 1	JUNIOR 2	ADO	ADULTE
Tarif de base	12	15	17	19
Tarif remisé ⁷	10.2	12.75	14.45	16.15

SEMINAIRES, TEAM BUILDING ET AUTRES ACTIVITES COHESION, EVENEMENTIEL, ACTIVITES EXCEPTIONNELLES ⁸

CONDITIONS CUMULATIVES D'ATTRIBUTION DES PASS ⁹

JUNIOR 1	avoir 6 ans révolus	Taille > ou égale à 1 m et < ou égale à 1,30 m
JUNIOR 2		Taille > 1,30 m et < ou égale à 1,45 m
ADO	avoir moins de 18 ans	Taille > 1,45 m
ADULTE	avoir 18 ans et plus	

AUTRES CONDITIONS

* sous réserve d'agrément de l'ANCV, les chèques ANCV seront acceptés

* Isle Aventure est susceptible de conclure des partenariats avec des prestataires offrant des billets remisés aux CE (type ProwebeCE) selon des remises différentes de celles

* Vente de boissons fraîches, glaces, barres chocolatées et confiseries selon tarif en vigueur pour la saison concernée

¹ selon Conditions Générales de Vente. Voir CGV susceptibles de modification en cours de saison

² remise de 7 %. Offre limité aux enterrements de vie de jeune fille, de garçon et aux anniversaires
conditions d'accès : minima de 11 pratiquants y compris celui qui fête son événement
entrée gratuite pour celui qui fête son événement à condition que le groupe atteigne un
minima de 8 pratiquants y compris celui qui fête son événement

³ définition du groupe : toute prestation qui a fait l'objet d'un devis, d'une acceptation
du devis formalisé par un Bon Pour Accord, et du versement d'un acompte (sauf cas
particulier des mandats administratifs qui ne versent pas d'acompte).

Tout effectif inférieur à 11 pratiquants entre dans la catégorie des particuliers

Exemple de groupes : Ecoles, Centres aérés, Sorties de clubs sportifs, Associations, Sorties Comité Entreprise, Sorties Particuliers.

L'émission de chaque devis fait l'objet d'une tarification forfaitaire de 5€ TTC par devis pour frais administratifs et traitement dossier

⁴ minima 11 pratiquants. Remise de 10 % la semaine et 7 % le week end

⁵ minima de 20 pratiquants. Remise de 15 % la semaine et 12 % le week end

⁶ minima de 30 pratiquants. Remise de 20 % la semaine et 15 % le week end

⁷ achat billetterie réservée aux Comités d'Entreprise sous condition achat minima 20 PASS à la fois
Remise de 15 %

⁸ prestations spécifiques faisant l'objet d'une étude préliminaire et d'une offre sur mesure : sous-traitée par Cit' Loisirs qui refacturera Isle Aventure

⁹ Seuls les CQP OPAH sont habilités à déterminer pour chaque pratiquant le PASS qui lui convient

¹⁰ Tarifs soumis à révision en février de l'année N selon formule : $P_n = P_0 \times (S_n/S_0)$

P_n = prix unitaire HT à réviser par PASS

P_0 = prix unitaire HT par PASS de référence = avril 2019

S_n = dernier indice connu au moment de la notification

S_0 = moyenne arithmétique de l'indice du mois de référence N-1 au mois de référence N

Indice = Index INSEE 01565195 - Salaires et charges. Tous salariés. Activités spécialisées, scientifiques, techniques. Base 100 en décembre 2008

¹¹ La Direction de Isle Aventure se réserve le droit d'accorder des bons de réduction et des entrées gratuites, soit à titre de geste commercial, soit dans le cadre de sa participation à des activités de soutien auprès des Ecoles, Associations, etc.